

# Financer votre formation avec le CPF

Et payer 0 € grâce au cofinancement de votre employeur ou OPCO

Depuis le 26 février 2026, le CPF est plafonné. Mais bonne nouvelle : si votre employeur ou votre OPCO complète votre CPF, vous ne payez rien — pas même la participation obligatoire de 103,20 €. Ce guide vous explique comment faire, simplement.

## Les chiffres à retenir

**1 600 €**

Plafond CPF pour un Bilan de Compétences

**1 500 €**

Plafond CPF pour une certification RS (TOEIC, ICDL...)

**103,20 €**

Participation obligatoire ANNULÉE si cofinancement

## Un exemple concret — Formation certifiante RS à 2 500 €

Scénario	Coût formation	Mon CPF (plafond RS)	Reste à payer	Cofinancement employeur/OPCO	Je paie
Sans cofinancement	2 500 €	1 500 €	1 000 €	0 €	<b>1 103,20 € (+ PFO)</b>
Avec cofinancement	2 500 €	1 500 €	1 000 €	<b>1 000 €</b>	<b>0 € ■ (PFO annulée)</b>

\* Formation RS à 2 500 € : le CPF couvre 1 500 € (plafond RS 2026), l'employeur ou l'OPCO finance les 1 000 € restants. Résultat : la PFO de 103,20 € est automatiquement annulée et vous ne payez rien.

## Comment ça marche ? 5 étapes simples

**1**

### Choisissez votre formation chez Novacap

Parcourez notre catalogue sur [novacapformation.fr](http://novacapformation.fr) ou appelez-nous. Nous vous confirmons le tarif et les modalités. Demandez-nous un devis — il vous sera utile pour votre RH ou OPCO.

**2**

### Vérifiez votre solde CPF

Connectez-vous sur [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) avec FranceConnect+. Consultez votre solde et comparez-le au plafond applicable (1 500 € RS / 1 600 € Bilan de compétences).

**3**

### Parlez-en à votre employeur ou RH

Présentez le devis Novacap. Expliquez que votre CPF ne couvre pas la totalité ou la PFO. Demandez un abondement employeur. Argument clé : l'abondement supprime la PFO de 103,20 € et renforce vos compétences.

**4**

### L'employeur verse l'abondement

Votre employeur ou OPCO se connecte sur [financeurs.moncompteformation.gouv.fr](http://financeurs.moncompteformation.gouv.fr) et verse le complément sur votre compte. Il apparaît automatiquement dans votre espace MCF.

# 5

## Finalisez votre inscription sur MCF

Connectez-vous sur [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr), recherchez la formation Novacap, sélectionnez votre session et validez. Si l'abondement est enregistré, la PFO ne vous est pas demandée.

### Et si mon employeur ne peut pas cofinancer ?

■ ■ France Travail (ex-Pôle Emploi)	Si vous êtes demandeur d'emploi, France Travail peut financer via l'AIF (Aide Individuelle à la Formation). La PFO de 103,20 € ne s'applique pas aux demandeurs d'emploi.
■ Votre OPCO directement	Même sans abondement de l'employeur, vous pouvez contacter votre OPCO directement. Certains ont des dispositifs spécifiques selon votre branche professionnelle.
■ Facilités de paiement	Novacap peut vous proposer des facilités de paiement pour le reste éventuel à votre charge. Contactez-nous pour étudier votre situation ensemble.
■ Transitions Pro	Pour une reconversion complète, le Projet de Transition Professionnelle (PTP) peut prendre en charge votre formation ET votre salaire pendant toute la durée du parcours.

## Novacap vous accompagne dans toutes vos démarches !

*Nous identifions avec vous la meilleure solution de financement, préparons le devis adapté et vous guidons pas à pas dans votre inscription.*

■ 04 69 19 36 15 | ■ [www.novacapformation.fr](http://www.novacapformation.fr)

**1er rendez-vous OFFERT & sans engagement**

*Novacap Formation — Organisme certifié Qualiopi — Édition février 2026*